



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 JUIN 2026

OBJET : BLEUET DE FRANCE
Subvention exceptionnelle

N°2026_094

Date d'affichage de la liste des délibérations : **23 juin 2026**

Date de transmission en Préfecture : **23 juin 2026**

Date de mise en ligne : **23 juin 2026**

Date de la convocation du Conseil municipal : **9 juin 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Olivier CAPEL**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Lionel CATRAIN - Laurence BEUGRAS - Christophe REBOUL - Solange VENDITTELLI - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Jean-Michel RIVIER - Christophe GALLAY - Olivier CAPEL - Anne-Sixtine DE SAINT-GEORGE - Anne JUSTIN - Franck COLLAS - Nadine CARRION - Christelle RIVAT - Cynthia CHABERT - Carole COGNARD - Erwan LE SAUX - Marie DELAHAYE - Omar KLAÏ - Christiane CONSTANT - Odile MIRGUET

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Valérie GRILLON (à Serge BÉRARD) - Claude MARCOLET (à Sébastien FRANÇOIS) - Agnès SÉNÉCLAUZE (à Laurence BEUGRAS) - Laurent MACON (à Cynthia CHABERT) - Xavier FRANCO (à Olivier CAPEL) - Yeabsera RAVET (à Omar KLAÏ) - Didier DUBOIS (à Christiane CONSTANT)





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 JUIN 2026

Le Bleuet de France est une association reconnue d'utilité publique intégrée à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) depuis 1991.

Elle trouve son origine dans le bilan dramatique de la première guerre mondiale. Depuis plus de 100 ans, le Bleuet de France vient en aide aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, aux blessés de guerre, aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes de guerre et du terrorisme. Il les accompagne moralement et financièrement dans leur vie quotidienne, comme dans leurs projets de reconstruction.

Véritable trait d'union entre les générations, le Bleuet de France déploie son action autour de deux piliers fondamentaux : l'accompagnement des blessés de guerre, des veuves, des orphelins et des victimes du terrorisme, et la transmission de la mémoire auprès de la jeunesse.

Des campagnes d'appel aux dons ont lieu chaque 8 mai et 11 novembre en France, en Outre-mer et à l'étranger.

La commission n°2 « Solidarité, enfance, jeunesse et administration générale » a vu le dossier le 9 juin 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- VALIDER le versement d'une subvention de 300 euros au titre des exercices 2026, 2027 et 2028 à l'association "Bleuet de France"
- DIRE que les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 – compte 65748 du budget principal de la commune – exercice 2026

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire
Olivier CAPEL

Pour copie conforme

Le Maire
Serge BÉRARD